

Facture n° 202304-21910
Dossier n° 20_585

Affaire suivie par : Emmanuel BOUY

Vos réf. : Affaire suivie par M. Jérôme LEDOUX

CASTRIES, 20 avril 2023

SAS HECTARE

75 ZI Les Portes Domitiennes
RN 113
CS 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

PAYE	COMPTABILISE
LE 05.06.23	N° 04.276
PAR V.C.	
DE 13680	

SAINT-GERVASY : Opération "Le domaine de Graneiro"
Contrat pour la création d'un lotissement: objectif 12 lots

4e acompte

Désignation	Prix U. HT (€)	Quantité	Montant HT (€)
Selon "Contrat cadre HECTARE : Mission Géomètre, de Bureau d'études et de Direction des Travaux la création d'un lotissement" du 26/11/20			
A - Mission géomètre :			
800 € H.T. / lot, soit pour les 12 lots prévus : 9600€ HT			
1) - Dépôt du Permis d'Aménager	50,00	0	0,00
2) - Obtention du Permis d'Aménager purgé du recours des tiers	50,00	0	0,00
3) - Démarrage des travaux, par tranche	700,00	12	8 400,00
Plan de vente et l'attestation de surface conformément à la loi SRU sont à la charge de l'acquéreur du lot. Leur montant est de 500 € HT et seront payés le jour de la signature de l'acte notarié. L'aménageur en garantit le paiement.			
B - Mission bureau d'études :			
400 € H.T. / lot, soit pour les 12 lots prévus : 4800€ HT			
1) - Dépôt du Permis d'Aménager	50,00	0	0,00
2) - Obtention du Permis d'Aménager purgé du recours des tiers	50,00	0	0,00
3) - Recueil des offres et choix des entreprises	50,00	0	0,00
4) - Démarrage des travaux, par tranche	250,00	12	3 000,00
C - Direction de travaux :			
600 € H.T. / lot, soit pour les 12 lots prévus : 7200€ HT			
1) - Au fur et à mesure de l'avancement des travaux	500,00	0	0,00
2) - Obtention du certificat de non contestation de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité de la totalité des travaux par tranche	100,00	0	0,00

Conditions de règlement : 20/05/2023

Règlement à l'ordre de :

BBASS - 205 avenue des Gardians - 34160 CASTRIES
RIB : CL MONTPELLIER (03000) 30002 03040 0000071040U 03
IBAN FR63 3000 2030 4000 0007 1040 U03 - BIC : CRLYFRPP

TOTAL HT	11 400,00 €
TOTAL TVA - 20,00%	2 280,00 €
TOTAL TTC	13 680,00 €

Règlement effectué, pour un total de 0,00 € TTC
Reste à régler : 13 680,00 €

Bon pour accord Jérôme

25 AVR. 2023



Théo LOIRET

De: Stephane LOPEZ
Envoyé: mercredi 26 avril 2023 09:36
À: Théo LOIRET
Objet: TR: FACTURES VALIDEES
Pièces jointes: 2028_001.pdf

Théo

En PJ une facture pour st gervasy validée

Cordialement

Stéphane LOPEZ
COMPTABLE

HECTARE
URBANISME DURABLE

ENVOL
DES ARCHITECTES URBAINS

75, Z.I Les Portes Domitienne - RN 113 - CS 30020 - 34741 VENDARGUES Cedex - Tel : 04 67 79 84 83

De : Jérôme LEDOUX <jerome.ledoux@hectare.fr>
Envoyé : mardi 25 avril 2023 17:56
À : Stephane LOPEZ <stephane.lopez@hectare.fr>
Objet : FACTURES VALIDEES

Stéphane,

En pièce jointe les factures validées suivantes :

- Situation 03 de AZTP pour St Nazaire de Pezan 1 (Elle date un peu car oubliée dans mes mail => voir si tu peux la traiter en urgence)
- Facture BBASS pour LAURET CŒUR DE PIC
- Facture BBASS pour MONTAUD Le Kermes
- Facture BBASS pour St GENIES DE MOURGUES (DP faite par Eric et Charlotte)
- Facture BBASS pour St GERVASY
- Facture BBASS pour LUNEL Le Pescalune
- Facture GAIA pour Notre Dame de Londres

Pour les factures de BBASS, je ne sais si les contrats sont rentrés dans SIWI. A défaut, il faudra voir avec Eric pour les récupérer.

Bien à toi



Jérôme LEDOUX
RESPONSABLE OPERATION / SUIVI TRAVAUX

06 77 35 00 29

HECTARE
URBANISME DURABLE

HECTARE HÉRAULT
75, Z.I Les Portes Domitienne
RN 113 - CS 30020
34741 VENDARGUES Cedex
Téléphone : 04 67 79 84 83
Mail : montpellier@hectare.fr